

-.NG.J.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHINGERI

Ruhengeri, le 26 février 1958.

N°A/231/AI.14



Au Juge du Tribunal de Territoire

RUHINGERI.

Monsieur le Juge,

Pour quelle raison l'affaire de Rwangampuhwe
(colline Gahunga) contre Mwangaguhunga n'est-elle pas
encore tranchée.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
J. DE MAN.

n° A/258/7-E-14

Composé